

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la ville d'ISBERGUES,

Vu le code des communes et le Code général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'après les récentes intempéries, il s'avère indispensable d'interdire l'utilisation du terrain de football municipal de La Roupie en vue d'éviter des dégradations.

Objet :

**Fermeture du terrain
de football municipal de La Roupie.**

Du vendredi 10 mars au lundi 13 mars 2023 inclus

ARRETE

Article 1^{er} : Le terrain de football municipal de La Roupie sera interdit à toutes compétitions et entraînements du vendredi 10 mars au lundi 13 mars 2023 inclus.

Article 2 : Les responsables d'associations ayant prévu des rencontres sur ce terrain aux dates reprises ci-dessus seront invités à les reporter.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Madame la Sous-préfète de BETHUNE pour visa.

Fait à ISBERGUES, le dix mars deux mil vingt-trois.

Le Maire,

FC la Roupie Isbergues
Siège social
Mairie d'Isbergues
0321613080

